



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 07.05.2019

Numéro de publication: HR01-1004624756

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Keller Avocat Sàrl, Payerne

Keller Avocat Sàrl Rue d'Yverdon 31

1530 Payerne

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE285248905

Siège: Payerne

Objectif

la société a pour but la fourniture de prestations juridiques en Suisse et à l'étranger par des avocats inscrits dans le registre des avocats d'un canton suisse, ainsi que toutes autres activités liées (pour but complet cf. statuts).

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Keller Avocat Sàrl, à Payerne, Rue d'Yverdon 31, 1530 Payerne, CHE-285.248.905. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 11 avril 2019. But: la société a pour but la fourniture de prestations juridiques en Suisse et à l'étranger par des avocats inscrits dans le registre des avocats d'un canton suisse, ainsi que toutes autres activités liées (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'empion: pour les détails, voir les statuts. Les statuts dérogent à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associé-gérant avec signature individuelle: Keller Patrice, de Kollfingen, à Fétigny, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par lettre recommandée ou par courriel. Selon déclaration du 11 avril 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 8048 du 02.05.2019